

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



COMMUNE D' ALLANCHE Séance du jeudi 23 juin 2022

Membres en exercice :

14

Date de la convocation: 15 juin 2022

Présents : 13

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,

Votants: 14

Présents : Philippe ROSSEEL, Eric VIALA, Claudine HOUSELLE, Patrick MERAL, Jean-Paul DUMAS, Roland VEDRINES, Alain GRIFFE, Audrey BLANQUET, Jennifer DEVÈZE, Ludovic LEVAIS, Thierry MARSILHAC, Claude PESCHAUD, Julien THERON

Pour :14

Représentés: Madame Jacqueline BARTHAIRE par Monsieur Philippe

Contre : 0

ROSSEEL

Abstention : 0

Excusés:

Secrétaire de séance:

Madame Audrey
BLANQUET

Présents non votants :

Absents:

Objet: Achat de la concession à Mme VAYRON Catherine et Mme VAYRON Christiane - DE_2022_053

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande de Mesdames VAYRON Catherine et Christiane souhaitant revendre à la commune leur concession acquise en 2014 sous le n°561/2014.

C'est une concession de 2.5 m² qui leur avait été vendue pour une somme de cent quatorze euros trente trois centimes, la commune propose de la racheter pour le même montant soit cent quatorze euros trente trois centime.

Après en avoir délibéré; le Conseil municipal :

- Accepte de racheter la concession de Mesdames s VAYRON Catherine et Christiane sous le n°561 pour un montant identique au montant facturé en 2014 ;
- Autorise Monsieur le Maire à procéder aux démarches nécessaires à la reprise de cette concession.

RF
Sous Préfecture de SAINT FLOUR
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/06/2022
015-211500012-20220623-DE_2022_053-DE